

# Congrès du 28 octobre 2021 à 18h30 à Chermignon

Présentation: https://prezi.com/view/aegTPyp3kgYFsKKQJGD4/

#### 1. Mot de bienvenue

18h45, le Président, Lionel Clavien (LC) ouvre le Congrès en souhaitant la bienvenue à tous et tout particulièrement à Marianne Maret, Sidney Kamerzin et Joachim Rausis.

Il excuse les personnalités politiques suivantes : Viola Amherd, Benjamin Roduit, Philipp Matthias Bregy. Christophe Darbellay, Roberto Schmidt et Jean-Marie Viaccoz ainsi que les membres PDC à savoir : Stéphane Pont, Pierre Berthod, Anthony Lamon, Edouard Delalay, Gérard Salamin, Géraldine Pouget, Andrée-Laure Favre et Martine Perruchoud Hofstädter.

Conformément à l'article 20 des statuts, le congrès été convoqué par voie de presse dans le délai de 20 jours au minimum, puis par courrier aux membres en date du 30 septembre 2021. Aucune proposition de modification de l'OJ n'est parvenue au comité dans le délai de 5 jours avant le Congrès; selon l'article 22 des statuts, il est donc considéré comme accepté. LC demande s'il appelle à des remarques. Tel n'est pas le cas, l'Assemblée peut donc siéger valablement.

### 2. Message du Conseil Communal

LC remercie la section de Crans-Montana pour l'organisation de cette soirée et passe la parole à Céline Duc-Clivaz et Marielle Clivaz pour leur message.

#### 3. Scrutateurs

Gilles Neurohr et Angelin Perruchoud sont nommés scrutateurs du congrès par acclamation.

# 4. Approbation du PV de l'Assemblée générale 2019

La lecture du PV de l'AG 2019 n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité.

## 5. Rapport du président (rétrospective de son mandat en images)

# 2018 : Constituante

Notre district a fait un bon job pour cette élection avec, à la clé, l'obtention du même nombre de siège qu'à la députation.

#### 2019 : Élections Nationales

Election, le 20 octobre 2019, de Sidney Kamerzin au conseil national, avec 25'602 suffrages, à une voix de Benjamin Roduit. Notre district n'avait plus eu de conseiller national depuis Charles-Albert Antille en 2003 (radical) et, pour notre parti, Simon Epiney en 1999. Merci à vous tous pour vous être montrés unis et forts derrière le candidat de notre district.

Magnifique victoire de Marianne Maret au Conseil des Etats (2° tour) avec le ticket Beat Rider - Marianne Maret.

## 2020 : Élections communales

Moyenne de 36.51% de suffrage PDC dans le district. Anniviers fait particulièrement remonter la moyenne. Le PDC obtient 4 présidences et 2 vice-présidences

#### 2021 : Élection au Grand Conseil

Avec un objectif ambitieux (celui de récupérer le siège perdu en 2017) et une très belle campagne digitale dans un contexte très spécial en raison des restrictions sanitaires, le résultat est bon avec 5 députés et 6 suppléants, même si l'objectif de gagner un siège n'a pas été atteint. À noter que Sierre est le seul district à avoir gagner une suppléance.

#### Comité du district de Sierre



Point positif : une relève jeune, motivée et dynamique est là. LC se réjouit de voir une belle cohésion au sein du groupe de Sierre.

Point négatif : toutes les régions ne sont pas représentées.

## 2021 : Élection au Conseil d'Etat

Perte du 3<sup>e</sup> siège. Notre candidat Serge Gaudin n'a pas pu confirmer son très bon résultat du 1<sup>er</sup> tour (5<sup>e</sup>).

À présent de grands défis nous attendent : le changement de nom, revoir l'efficacité des structures de notre parti, clarifier nos relations avec le Haut-Valais, etc.

Pour les affronter, il a été décidé - au sein du parti cantonal - de mandater un groupe de réflexion présidé par Marie Gaillard. Afin d'analyser en profondeur les tendances au sein du parti, tous les membres seront prochainement invités à participer à un sondage. Joachim Rausis pourra vous en dire plus tout à l'heure.

Pour compléter son rapport, LC donne la parole à trois élus qui nous font un rapide compte-rendu de leur activité : Jean-Marc Savioz pour les travaux de la constituante, Carole Melly-Basili en tant que cheffe du groupe de Sierre au Grand Conseil et enfin Sidney Kamerzin concernant le Parlement fédéral.

LC remercie et exprime toute sa gratitude à toutes les candidates et tous les candidats élus ou non élus aux élections cantonales de mars de cette année. Il cite en particulier Gaëlle Oggier pour son engagement sur la liste et pour sa brillante campagne, Aristide Bagnoud pour son dévouement et son travail au parlement durant les trois dernières législatures, Boris Bonnard pour son engagement, son courage et son excellent travail durant la législature 2017-2021 en tant que suppléant, Stéphane Pont pour son engagement, sa dignité, sa rigueur et son travail effectué avec sérieux à la présidence de la Commission des finances, Christian Genoud pour son engagement sur la liste des suppléants, Lysiane Tissières-Premand pour son engouement et sa fidélité au parti, Blaise Bétrisey pour son engagement, ses idées, son envie. Il félicite ensuite tous les heureux élus : Carole MELLY-BASILI, Anthony LAMON, Chantal VOEFFRAY-BARRAS, Marcel BAYARD, Nicolas BONVIN, Carole SCHWERY, Romaine DUC-BONVIN, Anne-Laure SCHWERY-TSCHOPP, Corentin ZUBER, Jennifer GENOUD EPINEY et Philomène ZUFFEREY-CIRCELLI.

LC remercie ensuite les présidentes et présidents de sections pour leur excellente collaboration et leur soutien constant, les personnes qui ont œuvré lors de la dernière campagne pour la députation, notamment l'agence K'rla qui a apporté son professionnalisme dans la campagne digitale et Tristan Albrecht qui nous a préparé toutes les capsules vidéo. Il remercie tous les membres engagés qui ont aidé dans la recherche de candidats, notamment Patrice Epiney, Gilles Neurohr, Jean-Pierre Monnet, Steve Caloz et Tristan Neurohr.

Enfin, au nom du comité et de toute l'Assemblée présente, LC rend un vibrant hommage à Jacques Melly pour ses trois périodes au Conseil d'Etat. Il le remercie pour son engagement sans faille pour notre canton et lui offre un présent (un tableau photo de Jean-Blaise Pont) et une carte signée des membres de l'Assemblée. Jacques Melly est acclamé par celle-ci.

## 6. Comptes 2019-2020 et 2020-2021

Eric Vouardoux, qui a remplacé Karin Crettaz en cours de mandat et a été nommé provisoirement par le congrès de 2019 à Chalais, présente la situation financière du district (voir la présentation https://prezi.com/view/aegTPyp3kgYFsKKQJGD4/)

Après la lecture du rapport des réviseurs des comptes (Laurent Tschopp et Benoît Rossier) par le dernier cité, l'Assemblée donne décharge au comité pour les comptes.

LC se félicite que, lors de la campagne à la députation, des dons à hauteur de plus de CHF 9'000.ont été généreusement versés.

### 7. Nominations statutaires

Selon l'art. 14 des statuts Les organes sont élus lors du Congrès qui suit les élections cantonales

#### Comité du district de Sierre



LC remercie **les membres** du comité sortants pour leur engagement, leur soutien, et les impulsions qu'ils ont amenés : Karine Crettaz, Stéphanie Veillon, Jean-Yves Perruchoud, Christian Bitz, Gratien Cordonier.

Il propose à l'Assemblée la composition suivante pour le nouveau comité:

Lionel Clavien, président
Carole Melly-Basili, vice-présidente
Romaine Duc-Bonvin, secrétaire
Eric Vouardoux, caissier,
Pierre-Paul Nanchen, responsable communication,
Claude Melly, membre,
Fabienne Berclaz, membre
Tristan Neurohr, membre,

La constitution du nouveau comité est approuvée par l'Assemblée par acclamation.

# 8. Adoption des nouveaux statuts

Les statuts actuels datent de 1998. Trois éléments principaux ont conduit le comité à envisager leur révision :

- 1. Le flou qui entourait la notion de membre : membres de section locale, du PDCVr, du PDC suisse. Quelle cotisation apporte quel statut ?
- 2. La définition des « régions » n'était plus à jour suite à la fusion des communes du Haut-Plateau , puis celle de Miège-Venthône-Veyras.
- 3. Le PDCVr venant d'effectuer la révision des siens, il était indispensable de mettre les nôtres en adéquation avec ceux-ci.

# Le cheminement suivant a été adopté par le Comité en vue de cette mise à jour :

- Une première version a été élaborée par le comité exécutif en tenant compte des évolutions cantonales et locales.
- Le 18 juin 2020, une première mise en consultation est effectuée auprès des présidentes et présidents de section.
- Suite à celle-ci, diverses adaptations sont adoptées.
- Le 6 juillet 2020, une Version 2 est remise aux présidentes et présidents de section le avec un délai au 17 septembre pour apporter leur aval ou leurs remarques.
- Le 27 août 2020, le comité reçoit une proposition de la section de Chalais d'ajouter un point concernant la limitation des mandats, comme c'est le cas dans les statuts du PDCVr pour les mandats au Conseil national. Le 23 septembre, la majorité du comité approuve cette proposition.
- Le 12 octobre 2020, une Version 3 est adressée par courrier aux présidentes et présidents des sections avec un délai de réponse au 2 novembre. Aucune demande de modification n'est parvenue au comité. Par ailleurs, cette version était disponible pour consultation sur le site internet du district.
- C'est cette version qui est proposée ce soir à l'Assemblée.

Carole Melly-Basili apporte de brefs éclaircissements sur les modifications importantes apportées aux statuts.

L'Assemblée s'étant prononcée en faveur d'un renoncement à la lecture complète des statuts, elle opte ensuite pour un vote en bloc et non article par article.



Gaby Micheloud propose que le délai de 90 jours pour que chaque section dépose auprès du comité la liste de ses membres soit ramenée à 21 jours. CMB explique qu'il est difficile de convoquer dans les temps (21 jours) le Congrès, elle propose donc un délai à 30 jours. Le Président fait voter cette proposition, le vote a lieu à main levée : l'assemblée accepte la proposition à une large majorité.

Enfin, le Président soumet au vote à main levée l'adoption des statuts modifiés. L'Assemblée accepte ceux-ci à l'unanimité par acclamation.

# 9. Divers

LC passe la parole successivement à :

<u>Patrice Clivaz</u>: il regrette que la route de contournement de Sierre ne soit pas encore réalisée. Par ailleurs, il souhaite que le bilinguisme de notre canton soit plus présent. Selon lui, le district de Sierre doit s'ouvrir au district de Loèche. <u>Jacques Melly</u> donne des explications, notamment financières, quant à la non-réalisation de la route de contournement; CMB assure que le dossier est en route et que cet ouvrage sera remis sur le métier rapidement mais avoue que la tâche sera ardue notamment à cause des Verts.

Bonvin Nicolas: il précise que le Valais du 21ème siècle sera réorganisé en 6 régions.

<u>Gilles Neurohr</u>: il déplore que, lors de ce congrès, la politique ne soit pas au centre des débats. Il trouve plutôt catastrophique les dernières élections: CE = campagne avec peu de communication. Notre parti est sur le pente descendante. Serge Gaudin n'a fait qu'une voix sur 3 dans le Haut-Valais (contrairement aux élections de Fournier et/ou Melly). Il est grand temps que ça change, il faut rajeunir le parti.

Joachim Rausis: il est fier de l'organisation générale du district de Sierre et de ses sections. La compagne au CE a été compliquée en raison de la situation sanitaire. Mais il est grand temps de revoir la manière de voter; il est fini le temps de distribuer des voix aux autres partis et gagner tout de même les élections. Les membres PDC doivent soutenir à 100% nos candidats. Il explique que, prochainement, un questionnaire sera envoyé à tous les membres afin de connaître vraiment ce que chaque membre attend du parti et ce qu'il aimerait voir changer. Il demande vraiment que chacun prenne le temps de remplir et faire remplir ce sondage.

<u>Frédéric Clivaz</u>: il demande quand notre parti adoptera la nouveau nom « Le Centre ». *LC* explique que la coordination avec tous les districts est en route afin que le changement de nom se fasse en même temps.

<u>Christophe Lamon</u>: il attend des réponses sur la tactique de notre parti pour les prochaines élections.

<u>Marianne Maret</u>: la stratégie pour le CE était audacieuse mais elle a fini par payer. Elle relève la bonne entente avec Beat Rieder. Elle revient sur la problématique des routes de notre Canton en expliquant qu'il revient au GC de mettre au budget l'argent nécessaire aux travaux.

Le Président clôt le Congrès 2021 à 22h10 en remerciant l'Assemblée pour sa présence et sa participation, ainsi que la section de Crans-Montana pour son accueil.

Sierre, le 29 octobre 2021

Pour le comité Stéphanie Veillon (secrétaire)

Lu et approvué. Mièje, le 2 novambre 2021